

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Hirt, Nicole (SO, glp/Vert'libéraux), Solothurn</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1989 - 01.01.2019</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Porcellana, Diane

## Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Solothurn, 2017*.  
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Wahlen

#### Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN  
DATUM: 12.03.2017  
DIANE PORCELLANA

Esther Gassler (plr) et le socialiste Peter Gomm, membres depuis douze années du **Conseil d'Etat soleurois**, ne participent plus à l'**élection** de l'exécutif cantonal 2017. Pour maintenir leur siège, le PLR propose Marianne Meister aux côtés de son ministre sortant Remo Ankli et le PS, Susanne Schaffner-Hess. Les Verts présentent Brigit Wyss, ancienne conseillère nationale qui a déjà participé à l'élection de 2013. Pour l'UDC, ce sera Manfred Küng, encore peu connu, qui tentera d'y siéger. Les Verts/libéraux prennent également part à la course au Conseil d'Etat avec leur candidate Nicole Hirt. Ils souhaitent recueillir les voix de l'électorat mécontent de l'UDC et du PLR. Du côté du PDC, ses deux représentants actuels briguent un mandat supplémentaire, à savoir Roland FÜRST et Roland Heim. Au total, ce sont quatre candidatures féminines et quatre masculines pour remporter un des cinq sièges.

Plusieurs débats ont été organisés, notamment devant les membres des Verts, devant l'Union des paysans ou lors d'un déjeuner d'entrepreneurs. Le PS a téléphoné à ses sympathisants afin de les inciter à participer. Plusieurs affiches UDC ayant été détruites lors de la campagne, l'UDC dénonce dans les médias cette pratique et appelle au respect. Concernant les recommandations de vote, l'Union des arts et métiers soleuroise soutient les trois membres sortants, mais plus particulièrement Marianne Meister et Manfred Küng. Alors que chaque parti politique fait cavalier seul, le groupe «Aktion Jamaika-Koalition», dont les initiateurs sont inconnus, appelle à voter pour les candidats PLR, PDC et Verts.

Lors du premier tour, les trois sortants atteignent la majorité absolue de 30'720 voix. La participation est de 24.7%. En première position figure Remo Ankli avec 37'769 voix, puis Roland FÜRST (37'314 voix) et Roland Heim (36'013 voix). Susanne Schaffner-Hess arrive en quatrième position avec 26'278 voix. Elle est suivie par Brigit Wyss (25'027 voix), Marianne Meister (23'856 voix), Manfred Küng (17'355 voix) et finalement Nicole Hirt (14'638 voix). Ainsi, le PDC assure ses sièges dès le premier tour.

Au vu du résultat de Susanne Schaffner-Hess, le PS a de réelles chances de préserver son siège. Le PLR a plus de difficulté étant donné la sixième position de sa candidate. Les deux partis lancent leur candidate pour le second tour, Brigit Wyss y participe également. Les Verts/libéraux décident d'y renoncer tout comme l'UDC. Avec trois candidates en course, deux sièges sont occupés alors par des femmes au Conseil d'Etat et la candidature verte risque de mettre en péril la formule magique en place depuis 2005, à savoir 2 PDC, 2 PLR et 1 PS. L'UDC, souhaitant éviter une double représentation de la gauche, recommande la candidate PLR. Cette position n'est pas partagée par l'ensemble du parti. Certains estiment que le PLR ne mérite pas l'aide de l'UDC et souhaitent favoriser les deux autres concurrentes qui jouissent d'une expérience politique et semblent plus qualifiées. Le PBD supporte Marianne Meister. Le JUSO, l'association cantonale de pêche, ainsi que les Jeunes Verts soutiennent les candidates Susanne Schaffner-Hess et Brigit Wyss. Finalement, l'Union syndicale de Soleure recommande Susanne Schaffner-Hess. Les budgets de campagne sont précisément communiqués pour le second tour, le PLR a 50'000 francs, les Verts 20'000 et le PS 15'000. Le PS réutilise les affiches du premier tour puisqu'aucune date n'y était inscrite. Les Verts ont tiré un nouveau portrait de leur candidate afin d'insuffler un nouvel air à la campagne.

Au second tour, avec une participation de 30.6%, Susanne Schaffner-Hess et Brigit Wyss siègent au Conseil d'Etat. La socialiste totalise 30'747 voix et la verte 30'304 voix. Marianne Meister obtient 25'759 voix. Ainsi, c'est la première fois que deux femmes siègent au gouvernement cantonal, que les libéraux n'ont plus qu'un représentant et qu'un petit parti, les Verts, siège également. Le PS réussit à maintenir son siège, tel n'est pas le cas pour le PLR. Le gouvernement reste en main bourgeoise.<sup>1</sup>

1) Résultats 1er tour; Résultats 2nd tour; SZ, 17.12.16; SZ, 10.1.17; SZ, 24.1.17; BLZ, 28.1.17; SZ, 4.2., 10.2., 15.2., 18.2., 25.2.17; AZ, 13.3.17; SZ, 14.3., 25.3., 30.3.17; TA, 24.4.17